

## Résolution adoptée par le Conseil National de l'UPF du 7 avril 2012

L'Union du Peuple Français, réunie en Conseil National à Paris le samedi 7 avril 2012, a arrêté sa position officielle en prévision du premier tour de l'élection présidentielle :

*Compte tenu de la vocation de rassemblement qui a toujours été et demeure celle de l'Union du Peuple Français,*

*Compte tenu de l'impossibilité, malgré notre enthousiasme et un travail acharné, de réunir les "républicains des deux rives" autour d'un projet fédérateur du fait de querelles d'egos personnels,*

*Compte tenu de l'étouffement du débat démocratique induit par l'absence de véritable campagne électorale,*

*Compte tenu du profil des candidats en présence et de leur programme pour la France,*

*A l'unanimité, en responsabilité et en conscience, l'UPF laisse le libre choix à ses adhérents et sympathisants, du candidat qui incarnera le mieux à leurs yeux les valeurs défendues par notre confédération gaulliste et républicaine lors du premier tour de l'élection présidentielle.*